

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHATEAUNEUF****DELIBERATION n°34/2012****OBJET : BUDGET COMMUNAL : DECISION MODIFICATIVE N°2**

Conseillers en exercice	: 22
Présents	: 19
Excusés	: 3
Pouvoirs	: 2
Votants	: 21

SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2012

L'an deux mille douze, le mardi vingt-cinq septembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le dix-huit septembre 2012, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre MAURIN, Maire.

PRESENTS : Mesdames, Messieurs, Emile BEZZONE, Emmanuel DELMOTTE, Christian GORACCI, Heldwige QUEMY, Marie-Anne ROUAN, Aline ZANI, Adjoint,

Mesdames, Messieurs : Sébastien BALZANI, Jean-Marie BELLONE, Pierre BRANCATO, Marie-Christine DEGLI INNOCENTI, Hélène GARDET, Martine LIPUMA, Danièle MAINCENT, Jeannot MANCINI, Laurence MARGAILLAN, Claudine NAVARRO, Françoise RICORD, Isabelle TOSELLO, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES : Jacques BARRERE qui a donné pouvoir à Jean-Pierre MAURIN, Maurice ELSTUB qui a donné pouvoir à Marie-Anne ROUAN, Marie-Christine SARFATI.

SECRETAIRE DE SEANCE : Sébastien BALZANI

Monsieur Christian GORACCI, Adjoint aux Finances, Rapporteur, expose au Conseil Municipal que dans le cadre du budget primitif 2012, des prévisions de dépenses ont été sous-évaluées. Par ailleurs, il y a lieu de procéder à des changements d'imputation.

Par conséquent, Monsieur l'Adjoint propose de procéder à des virements de crédits tels que présentés dans le tableau ci-après :

SECTION INVESTISSEMENT	DÉPENSES		RECETTES	
	Article et Opération	Sommes	Article et Opération	Sommes
Terrain BOUÉ	2111-224	150.00		
Terrain DAVID	2111-225	800.00		
Terrain CECETTI	2111-227	800.00		
Terrain SARL LES OLIVIERS	2111-230	800.00		
Terrain GAILLOT	2111-232	800.00		
Terrain BETTEL	2111-233	800.00		
Terrain GROSSO	2111-226	800.00		
Terrains nus	2111	-4950.00		
Extension Réseau Eaux pluviales (chemin du Moulin)	2315-282	20000.00		
Remboursement cautions crèche	165	1000.00		
2 ordinateurs pour l'école	2183	1500.00		
Dépenses imprévues	020	-22500.00		
TOTAL		0		

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DÉPENSES		RECETTES	
	Article et Opération	Sommes	Article et Opération	Sommes
Remboursement concession cimetièrre (Autres charges exceptionnelles)	6288	780.00		
Honoraires	611	6500.00		
Agenda 21 bureau d'étude SLK	6226	5000.00		
Dépenses imprévues		-12 280.00		
TOTAL		0		0

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal,

APPROUVE cette décision modificative.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-Pierre MAURIN.

Certifié exécutoire,
Les formalités de publicité ayant été
Effectuées le
Et la délibération expédiée à la
Sous-préfecture le